



Spécial retraites n°1

La lettre d'ENSEMBLE!

<https://www.ensemble-mouvement.com>

Pourquoi nous refusons la contre-réforme du gouvernement

Argumentaire N°1 :

La retraite Macron à 65 ans ?

C'est un retour brutal de 40 ans en arrière.
Nous voulons partir à 60 ans, avec une liberté de vie en bonne santé.

Il y a de l'argent pour les retraites !

Selon l'étude du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, *Université de Lille* et CNRS (Clersé) :

- Tous les ans, un cadeau de 65 milliards d'euros de cotisations de sécurité sociale non versées est offert aux entreprises.
- Au total, tous les ans 157 milliards d'aides publiques (fiscalité, cotisations non versées...) tombent dans les comptes des entreprises. Sans contreparties.
- De 1979 à 2019, la contribution des entreprises pour le financement de la protection sociale (rapportée aux impôts, cotisations, et taxes) a chuté de 70% à 40%. La part des ménages (exemple : la CSG) est passée de 30% à 60%.
- Ainsi, ce que l'Etat ne prélève plus aux entreprises, il le prélève sur les ménages.

Avec Macron, la richesse produite doit passer du « bien social » aux actionnaires

Jusqu'ici, la part globale du Produit Intérieur Brut (PIB) affecté à la protection sociale restait stable.

Le but de Macron est de faire baisser cette répartition :

- Contre le niveau de vie des chômeurs, dont les allocations baisseraient de 25% en durée, après une baisse de 16% du montant en moyenne (depuis 2021), et bientôt à nouveau 40% en durée si le chômage baisse à 6% (en catégorie A). Un vrai jeu de massacre !
- Contre les retraité.es, obligé.es de travailler plus longtemps, pour récupérer de la richesse et financer les promesses du « président ».
- Ainsi la baisse promise des « impôts de production », d'environ 10 milliards, équivaut au montant des économies sur les retraites.

Il n'y a pas de déficit, mais un projet d'appauvrissement des recettes !

Nos retraites et la Sécurité Sociale, c'est un salaire socialisé pour les besoins collectifs.

C'est ce qui est contradictoire avec la logique de l'économie capitaliste.

La richesse de la société provient uniquement du travail salarié et indépendant. Elle est pillée par les marchés financiers : 70 milliards versés aux actionnaires en 2021. 100% de plus qu'en 2020 !

Une augmentation de 0,8% des cotisations sociales garantirait des recettes stables pour des décennies.

Nous voulons une économie sociale et solidaire.

Rendez l'argent !



Argumentaire N° 2

L'égalité femmes/hommes : c'est bon pour les retraites !

Augmenter les salaires, c'est une ressource pour les retraites (hausse des cotisations globales, donc du salaire collectif ou *socialisé*).

Commençons par l'égalité salariale entre femmes et hommes. Elle apporterait près de 6 milliards chaque année (voir ci-dessous).

Pourquoi les hommes au travail « valent-ils » plus que les femmes ?

Si deux hommes faisant le même travail étaient payés différemment, ce serait scandaleux. Or c'est ce qui se passe pour les femmes !

Leur salaire est inférieur de 25% à celui des hommes (en moyenne). Même en retirant les temps partiels et les emplois moins rémunérés, il reste 9% d'écart.

Les femmes ont des carrières hachées (maternités), des temps partiels imposés. Elles accèdent à des métiers dits « essentiels », donc qualifiés, mais... mal payés. La société ne reconnaît pas leur qualification.

Les femmes sont pénalisées deux fois !

La retraite étant calculée sur le salaire, les femmes sont pénalisées deux fois : par des salaires inférieurs, et par des « décotes » sévères (moins d'annuités). Elles doivent partir plus tard, en moyenne une année de plus que les hommes, avec des montants plus faibles.

Les retraites des femmes sont 40% plus faibles que celle des hommes (en droits directs, mais intégrant les bonifications enfants). Dit autrement, cela signifie que les retraites des hommes « valent » 60% de plus que celle des femmes. C'est ce que « tolère » notre société.

Grâce à la pension de réversion, cet écart diminue : - 25%. Mais la réversion ne résout pas le mal à la racine.

Exigeons l'égalité pour les rôles sociaux (famille, travail, qualifications) et pour les retraites

■ L'égalité des salaires apporterait un gain de 14% (étude de Christiane Marty d'Attac) en cotisations.

■ Une étude de la Caisse nationale vieillesse (CNAV) à la demande de la CGT précise un gain annuel de 11 milliards, puis une décreue due à la hausse légitime des pensions des femmes. Mais la ressource supplémentaire annuelle resterait à **près de 6 milliards**.

■ Une participation plus massive des femmes au travail salarié (au lieu d'accepter une moindre activité professionnelle due aux charges familiales inégalement réparties) apporterait aussi près de 6% de ressources en plus (étude de Christiane Marty).

L'égalité femmes/hommes changerait la société, serait bénéfique pour les retraites et toute la sécurité sociale

Les chômeuses et les chômeurs ne sont pas responsables du chômage

Mardi 3 janvier, la Première ministre Élisabeth Borne a annoncé le retrait de la mesure qui prévoyait de réduire la durée d'indemnisation des demandeurs-ses d'emploi quand le taux de chômage sera inférieur à 6% (il est actuellement à 7,3%). Le décret prévoit toujours une baisse de 25% de la durée d'indemnisation pour tous les demandeurs-ses d'emploi à partir du 1er février en métropole.

Il était envisagé de réduire la durée d'indemnisation de 40%, et non de 25%, lorsque le taux de chômage passe sous les 6%

La Première ministre a expliqué : « *Notre intention est transparente : si le chômage est à moins de 6%, alors on pense que c'est la bonne règle d'indemnisation. Mais dans le décret qui entrera en vigueur le 1er février, comme on n'est pas à un chômage de 6%, nous retirons cette règle, nous la remettons dans la concertation pour les futures règles de l'assurance-chômage* ».

Le gouvernement nous a habitués à propos des retraites à des reports de décision. Là, c'est davantage : un retrait. Retrait d'une

mesure aussi scandaleuse qu'irrationnelle, bref indéfendable et attaquée de toutes parts. Reste que ce retrait pourrait n'être qu'un report et se veut un « geste d'écoute » à la veille de l'annonce de la réforme des retraites

Madame Borne paraît être un esprit rationnel. Invitons-la à raisonner : quel rapport entre l'indemnisation des chômeurs-ses (mesure sociale) et le taux de chômage (donnée économique) ? Réponse : un postulat moral (s'il y a moins de chômage, les chômeuses et chômeurs sont davantage coupables d'être sans emploi). Bref, un postulat parfaitement absurde !

Que le taux de chômage baisse est une bonne nouvelle (sous réserve que cette baisse statistique ne s'accompagne pas d'une hausse de la précarité), mais qui ne saurait justifier... de punir celles et ceux qui demeurent victimes du chômage.

Donc c'est toute la contre-réforme de l'indemnisation qui doit être abrogée. Encore un effort, Mme Borne !